

OBJET : VOIRIE RURALE : MODERNISATION DE LA VOIE DE LA CHAPELLE  
A MOUFIA  
APPROBATION DU DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

LE MAIRE donne lecture du rapport

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Dans le cadre de son programme Voirie Rurale 1980, la Municipalité envisage d'effectuer des travaux de modernisation de la Voie de la Chapelle.

L'étude du projet a été confiée à la S.I.D.R.

Les caractéristiques de la voie sont les suivantes :

- emprise 8,50 m
- chaussée principale de 5 m
- trottoir de 2 m de largeur
- fossé avec talus côté amont

L'opération est estimée à 2 600 000,00 F y compris honoraires et imprévus et sera financée de la manière suivante :

- Assainissement : subvention M.I.....	200 000 F
emprunt C.D.C.....	800 000 F
	<hr/>
	1 000 000 F
- Voirie : emprunt C.R.C.A.M.R.....	1 600 000 F
	<hr/>
	2 600 000 F

Je vous demande en conséquence, Mesdames et Messieurs :

- d'approuver le dossier de consultation des entreprises qui vous est présenté
- de m'autoriser à lancer l'appel d'offres et en cas d'appel infructueux de passer un marché négocié avec l'entreprise qui aura fait la meilleure proposition
- de solliciter auprès de Monsieur le Préfet, les subventions correspondantes.

Je mets la question aux voix.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

---